



Programme de recherche-développement



Diversité des résultats économiques des exploitations laitières : Quels liens avec les pratiques et le fonctionnement des exploitations ?

Exemple de la zone IGP Tomme Emmental de Savoie

GIS Alpes Jura
Projet Efel - Synthèse des premiers résultats sur l'année 2012

Document technique, juillet 2013

Réalisation : Le projet Efel (Economie et fonctionnement des exploitations laitières des Alpes du Nord) a été conduit dans le cadre d'un groupe de travail associant les membres du GIS et le PEP Bovins lait Rhône-Alpes. Les membres du groupe : Sébastien Breton (AFTA), Jean-Daniel Argaud, Nathalie Sabatté (Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc), Gilles Testanière (Chambre d'agriculture de l'Isère), Jean-Philippe Goron (Contrôle laitier Isère / PEP Bovins lait), Agnès Hauwuy, Yves Pauthenet, Jean-Michel Noury (Suaci Alpes du Nord). Les données économiques ont été fournies par les CER France de Savoie et de Haute-Savoie (Thibault Chatelain).

Contact : JM Noury, jmnoury@suacigis.com

Remerciements :

Aurore Beuret, élève ingénieur à SupAgro Montpellier, qui a réalisé son stage de fin d'études au GIS Alpes Jura entre avril et septembre 2012. Les éleveurs qui ont accepté de consacrer de leur temps pour les enquêtes.



Action réalisée dans le cadre du GIS Alpes Jura, avec le soutien financier de la région Rhône-Alpes (PEP Bovins lait)



Programme Polem réalisé avec l'appui des financements Cas - DAR du massif des Alpes



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

1. Contexte et objectif de l'étude

Objectif de l'étude : mieux expliquer les écarts de résultats économiques entre exploitations

Au sein d'une même filière, il existe une très grande diversité des résultats économiques entre exploitations laitières des Alpes du Nord, et ce quelle que soit la filière concernée (en filière AOP, IGP ou standard). On observe notamment de forts écarts en termes de maîtrise des charges (d'alimentation, de mécanisation...), d'annuités et d'efficacité économique. Cela se traduit par des écarts de revenus très importants, alors même que les revenus moyens par filière sont relativement proches (Polem, 2010).

L'objectif du travail réalisé dans le cadre du projet « Efel » est, au-delà de ce constat, de pouvoir mieux expliquer ces écarts de revenus : en quoi sont-ils liés à des pratiques, des choix de fonctionnement ou des contraintes ? La prise en compte de l'ensemble de ces facteurs à l'échelle de l'exploitation apparaît indispensable pour mieux comprendre les déterminants du revenu des exploitations laitières, afin d'éclairer les responsables professionnels, ainsi que les conseillers agricoles dans l'accompagnement des exploitations¹.

Pour cela, dans ce premier travail réalisé en 2012, nous avons cherché à décrire et analyser les relations entre :

- D'une part les résultats économiques (par des données fournies par les Centres de Gestion)
- D'autre part les pratiques et le fonctionnement des exploitations, recueillies grâce à une trentaine d'enquêtes réalisées en 2012.

Le choix a été fait de cibler l'analyse sur la zone de l'IGP Tomme Emmental de Savoie (départements de Savoie et de Haute-Savoie).

Méthode :

- Sources de données

> Les données économiques utilisées concernent la période 2007-2010 pour 250 exploitations² de la zone IGP Tomme Emmental adhérentes aux CERFrance de Savoie et de Haute-Savoie (territoires de l'Avant-Pays Savoyard, Semine et Albanais). Une base de données avec les résultats économiques moyens sur la période 2007-2010 et des données de structures simples (surfaces, volume de lait, etc.) a été constituée.

> Les données sur les pratiques (d'alimentation, d'élevage), le fonctionnement des exploitations (notamment le système fourrager) et les objectifs des éleveurs ont été collectées par des enquêtes en exploitations réalisées au cours de l'été 2012. L'échantillon comporte 29 exploitations qui ont été retenues pour présenter des différences importantes de revenus : 13 exploitations ayant un revenu faible (« R- ») et 16 avec un revenu élevé (« R+ »).

- Traitements des données

1) Dans un premier temps, nous avons cherché à mieux comprendre comment se construisait le revenu³ des exploitations à partir de trois critères : l'efficacité économique, la productivité du travail et le niveau des annuités. L'objectif est à la fois d'estimer la contribution de ces trois facteurs à la construction du revenu et d'identifier s'il existe au sein de la population différents cas de figures (forte efficacité mais niveau d'annuités élevé, etc.). Une analyse en composante principale (ACP) a été réalisée sur l'ensemble des 250 exploitations.

2) Les données issues des 29 enquêtes ont été codées en 42 variables qualitatives de pratiques, de fonctionnement, de structures et d'objectifs. A partir de ces données, une typologie permettant d'identifier 4 classes de fonctionnement a été réalisée, puis les résultats économiques de chaque classe ont été analysés.

¹ La finalité du projet « Efel » est enfin de proposer une méthode permettant l'analyse croisée des résultats économiques et du fonctionnement des exploitations. Cet aspect sera traité dans la suite du projet.

² 250 exploitations adhérentes aux CER France et dont les données sont disponibles sur les quatre années.

³ Revenu disponible : EBE- Annuités par UTH familiale

2. Comment se construit le revenu sur les exploitations de la zone IGP Tomme Emmental de Savoie ?

Dans un premier temps, nous avons analysé sur un grand échantillon (250 exploitations sur 750 de la filière IGP Tomme Emmental) comment se construit le revenu des exploitations de la zone. En effet, entre exploitations, un même niveau de revenu disponible peut s'atteindre avec plusieurs combinaisons possibles des trois facteurs suivants :

- **l'efficacité technico-économique** (EBE/produits en %), qui mesure la capacité à générer un excédent, indépendamment de la politique d'investissement et/ou d'amortissements. Dans le cas où la valorisation des produits est proche entre exploitations comme c'est le cas ici (prix du lait et exploitations spécialisées lait), ce ratio indique la capacité à produire en mobilisant plus ou moins de charges opérationnelles ou de structures (hors amortissements).
- la **productivité du travail**, en volume (litres de lait vendus par actif total) ;
- le niveau de **remboursement des emprunts** (annuités par UTH familial).

L'indicateur de revenu, que l'on cherche à expliquer, est le revenu disponible (EBE-annuités par UTH familial).

Une typologie réalisée en fonction des ces critères conduit à distinguer quatre grands cas de figure parmi les exploitations de la zone :

- deux groupes d'exploitations à revenus élevés, avec soit une forte productivité du travail (groupe A), soit une faible productivité (groupe B).
- deux groupes d'exploitations à revenus faibles, avec une forte (groupe C) ou une faible productivité du travail (groupe D).

Tableau 1 : Typologie du revenu des exploitations laitières de la zone IGP Tomme Emmental

	Revenu élevé		Revenu faible	
	Forte productivité	Faible productivité	Forte productivité	Faible productivité
	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
Effectifs	63	77	33	78
SAU (ha)	109 a	72 b	94 a	56 c
UTH totaux	2,2 a	2,0 a	1,9 ab	1,5 b
Lait produit (1000 l.)	364 c	248 b	330 c	204 a
Nombre de vaches laitières	59 a	43 b	53 a	37 b
Lait par VL (l.)	5 900 b	5 560 a	6 150 b	5 330 a
Revenu disponible (1000€/ UTHf)	26,5 a	25,0 a	13,7 b	8,6 c
Lait produit par UTH (1000L/UTHt)	168,4 a	126,6 b	177,8 a	135,1 b
Prix du lait (€/1000 l.)	392 a	386 ab	380 b	379 b
Produit Brut (1000 €/UTHt)	83,9 a	61 b	84,2 a	62,3 b
Soutiens PAC (1000 €/UTH F)	18,0 b	13,5 a	20,2 c	13,3 a
Efficacité économique (EBE/Produits %)	41 % a	42 % a	34 % b	30 % c
EBE en € / 1000 l.	250 a	251 a	195 b	170 c
Annuités (1000€/UTHf)	17,1 b	7,4 d	25,2 a	14,4 c
Endettement (LMT) €/ 1000 l.	247 b	149 c	360 a	175c
Charges totales (€/ 1000 l.) (*)	493 b	450 c	531 a	519 ab
Quelques postes de charges (€/1000 l.) :				
Coût des aliments achetés	60 b	54 b	77 a	81 a
Coût de mécanisation	152 ab	140 b	157 ab	162 a
Coût bâtiment et foncier	89 a	71 b	89 a	71 b
Frais d'élevage	46 ab	45 b	46 ab	50 a

Sources : CER France Savoie et Haute-Savoie (données moyennes 2007-2010) / Traitements Suaci Alpes du Nord
Lettres a, b : moyennes significativement différentes (P < 0,05). En gras : variables actives, utilisées pour la constitution des groupes.
(*) Charges totales avec amortissements et charges sociales des exploitants, hors rémunération du travail des exploitants. Les coûts de mécanisation et de bâtiment intègrent les amortissements.

La comparaison des résultats moyens de ces 4 groupes permet d'identifier **deux facteurs** expliquant les écarts de revenus entre exploitations :

> D'abord l'efficacité économique : les deux groupes à revenus élevés ont en commun un ratio EBE / Produits (%) élevé, et réciproquement. Ce facteur explique à lui seul près de la moitié des écarts de revenus entre exploitations ($R^2 = 0,45$).

> Ensuite, l'équilibre entre le niveau des annuités et le volume de lait produit par actif (productivité du travail). Ainsi, pour une productivité équivalente (environ 170 000 l. lait par actif), les annuités sont plus faibles dans le groupe A (17 000 € / UTH) que dans le groupe C (25 000 € / UTH). On observe la même chose, à un autre niveau, entre les groupes B et D.

Ces résultats indiquent également :

- qu'il existe au sein de la population de la zone IGP Tomme Emmental différentes voies conduisant à des revenus élevés (ou faibles).

- que le volume de production (ou la productivité du travail) joue un rôle pour expliquer les écarts de revenus entre exploitations, mais qu'il ne suffit pas à lui seul. Un des groupes identifiés a une forte productivité du travail, mais des revenus faibles car l'efficacité économique est faible et les annuités sont importantes.

3. Quelle influence des pratiques et du fonctionnement du système sur les résultats économiques ?

A partir des 29 enquêtes réalisées sur des exploitations laitières de la zone, **quatre types d'exploitation au fonctionnement assez distinct** en termes de pratiques, de structures et d'objectifs ont été identifiés (grâce à une Analyse des correspondances multiples – ACM).

- **4 systèmes avec un fonctionnement différent...**
- Les **classes 1 et 2** correspondent à des exploitations en GAEC et de dimension assez grande. Ces deux types de systèmes se distinguent entre eux par le système fourrager, la dimension et l'intensification des surfaces fourragères (lait produit par ha de SFP). Les exploitations de la **classe 1** ont une SAU un peu plus faible (100 ha contre 120 ha en moyenne pour la **classe 2**), une production de lait par ha de SFP plus importante et ne pratiquent pas le séchage en grange. Les deux systèmes ont majoritairement de l'épi de maïs.
- La **classe 3** comprend des exploitations individuelles (1,4 UTH), de dimension importante (250 000 l. lait) et avec une forte productivité du travail (170 000 l. lait / UTH). Elles n'ont pas d'épi de maïs et pratiquent le plus souvent le séchage en grange.
- La **classe 4** regroupe des exploitations individuelles de petite dimension (190 000 l. en moyenne) avec une productivité du travail faible (125 000 l. / UTH). Elles fonctionnent sans épi de maïs, avec ou sans séchage en grange. Trois d'entre elles sur sept sont au régime fiscal du forfait.

Le tableau suivant précise, pour chacun des ces quatre systèmes, les caractéristiques moyennes des exploitations, leur stratégie et leurs pratiques d'alimentation du troupeau, ainsi que leur stratégie de mécanisation.

Tableau 2 : Structure, pratiques et fonctionnement moyenne des exploitations enquêtées pas classe

		Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
		GAEC 2,8 UTH, 400 000 l. lait sur 100 ha	GAEC 2,6 UTH, 430 000 l. lait sur 120 ha	Individuels grande dimension 1,4 UTH, 250 000 l. lait sur 70 ha	Petites exploitations 1,3 UTH, 190 000 l. lait sur 60 ha
Effectifs		8	7	7	7
Description exploitation	UTH totales	2,8	2,6	1,4	1,3
	Lait Total (l.)	397 000	430 100	255 600	187 700
	SAU (ha)	98	120	72	61
	Cultures (ha)	20	14	8	11
	Epi de maïs	5,5	5,6	0,9	0,4
	Prairies perm. / herbe (%)	50 %	50 %	25%	25 %
Nombre de VL	60	59	43	32	
Lait / ha SFP	5 600	4 200	4 000	3 700	
Régime fiscal		Réel	Réel (1 au forfait)	Réel	Réel (4/7) ou forfait (3/7)
Structure et main d'œuvre	Bâtiment	Bâtiment récent (< 10 ans)	Bâtiment ancien modernisé	Bâtiment ancien modernisé	Bâtiment ancien modernisé
	Foncier	Foncier peu à très morcelé. Contraintes liées au foncier (4/8)	Foncier moyennement à très morcelé. Contraintes liées au foncier (2/7)	Foncier moyennement morcelé, faibles contraintes	Foncier peu morcelé, peu de contraintes
	Main-d'œuvre	Pas de MO bénévole	Peu dépendant de MO bénévole	Assez dépendant de MO bénévole	dépendant de MO bénévole
	Congés	Peu de congés et de WE	WE (7/7) ; congés (4/7)	Variable	Peu de congés. Pas de WE.
Trajectoire /endettement		Fortes investissements en fin de remboursement	Trajectoire variable	Pas de fin de carrière, annuités fortes, Endettement important	En croisière (3) ou en fin de carrière (3), Peu endettées Pas de moins de 40 ans
Alimentation des VL et fourrages	Objectif prioritaire de l'alimentation	Recherche performance des VL (5/8)	Recherche ration de base de qualité (5/8) et valoriser les produits de l'exploitation	Variable : ration de base de qualité ou ration individuelle	Variable : objectif de production des VL (4/7) ou ration de base de qualité
	Stocks fourrages	Epi maïs (6/8) et foin en balles rondes (6/8) fauche tardive	Epi de maïs (5/7) et séchage en grange (7/7) Fauche précoce	Système sans épi de maïs (6/7) et avec séchage en grange (5/7). fauche variable. Pas autonome tous les ans (4/7)	Système sans épi de maïs (6/7) avec ou sans séchage en grange. fauche variable
	Pâturage	Pâturage peu important (< 20 ares / VL au printemps), pas prioritaire. Toujours avec affouragement.	Pâturage faible (3/8) ou fort (3/8). Souvent avec affouragement (herbe, maïs) Pas de priorité à la fauche	Pâturage moyennement important. Pas de priorité à la fauche, peu d'affouragement	Pâturage variable sans affouragement
	Concentrés	ration à 2 concentrés, pas toujours individualisé à la VL DAC (4/8) mélangeuse (4/8)	3 concentrés ou plus, individualisés par VL DAC (7/7), 0 mélangeuse	Ration individuelle ou intermédiaire, pas complexe, DAC (3/7) ; 0 mélangeuse	Concentrés au troupeau. 0 DAC, 0 mélangeuse
	Productivité des Vaches (lait/VL)	Variable	Elevée (6/7 > à 7000 l.)	Variable	Variable
Stratégie de mécanisation	Tracteurs : Nb de tracteurs Utilisation Renouvellement	Nb de tracteurs moyen Utilisation variable Renouvellement moyen	Nb de tracteurs faible Utilisation moyenne Renouvellement important (5/7)	Nb de tracteurs important Utilisation forte (temps passé sur le tracteur par UTH important (6/7) Renouvellement faible (5/7)	Nb de tracteurs faible Utilisation faible (< 14 h./ha pour 5/7) Renouvellement moyen à faible
	Renouvellement du matériel de fauche	Renouvellement important (< 5ans : 4/8, <10 ans 3/8)	Variable	Variable	Faible renouvellement

Sources : enquêtes en exploitation Efel (été 2012)

- **Qui obtiennent des revenus différents**

Alors que les résultats économiques des exploitations n'ont pas été pris en compte pour la construction des classes, ceux-ci sont significativement différents entre les quatre classes. Ainsi, les exploitations de la **classe 1** ont un revenu moyen nettement inférieur à celui de la **classe 2** (12 500 € de revenu disponible par UTH, en moyenne sur 2007-2010, contre 27 000 €/UTH). Les annuités n'étant pas significativement différentes entre ces deux classes, c'est surtout l'efficacité économique (EBE / produits) qui est faible dans la **classe 1** (EBE / Produits de 32 % contre 41 dans la **classe 2**).

Les exploitations de la **classe 3** ont de bons résultats économiques, malgré des annuités importantes, qui s'expliquent par une bonne efficacité (EBE / Produits de 40 %).

Les exploitations de la **classe 4** ont en moyenne des résultats économiques très variables. Parmi celles-ci, les exploitations au forfait ont de très bons revenus. Elles cumulent une très bonne efficacité économique (EBE / Produits de 50 %) et de très faibles annuités, malgré un faible volume de lait par actif. Les autres exploitations de cette classe ont des revenus faibles ; elles ont à la fois des annuités plus fortes et une efficacité plus faible.

Tableau 3 : Résultats économiques des exploitations enquêtées

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	
	GAEC 2,8 UTH, 400 000 l. lait sur 100 ha	GAEC 2,6 UTH, 430 000 l. lait sur 120 ha	Individuels 1,4 UTH, 250 000 l. lait sur 70 ha	Petites exploitations. 1,3 UTH, 190 000 l. lait sur 60 ha	
				Réel	Forfait
Effectifs	8	7	7	4	3
Revenu disponible (€/ UTHf)	12 500 a	27 100 c	21 600 bc	12 900 ab	30 000 c
<i>Nombre d'expl. à revenu élevé (R+)</i>	<i>2/8</i>	<i>6/7</i>	<i>5/7</i>	<i>0/4</i>	<i>3/3</i>
Lait produit par UTH (litres /UTHt)	139 500 ab	159 900 ab	170 100 b	136 100 ab	116 500 a
Prix du lait valorisé (€/1000L)	387 -	394 -	395 -	401 -	379 -
Produit Brut (€/UTHt)	69 900 ab	84 400 b	82 100 b	60 000 a	56 200 a
Soutiens PAC (€/ UTH F)	13 200 a	16 500 ab	18 800 b	14 800 ab	11 300 a
Efficacité économique (EBE/Produits %)	32% a	41% b	40% b	31% a	50% c
EBE / 1000 l. (€)	191 a	266 b	230 ab	174 a	292 b
Annuités (€/UTHf)	13 900 ab	15 000 ab	19 400 a	10 300 bc	3 700 c
Endettement (LMT) (€/ 1000 l.)	252 ab	231 ab	343 b	71 a	4 a
Charges totales *(€/ 1000 l.)	423 b	395 b	421 b	490 c	281 a
Quelques postes de charges (€/1000 l.) :					
- Coût des aliments achetés	80 b	75 b	65 ab	64 ab	43 a
- Coût de mécanisation	134 b	146 bc	139 bc	179 c	85 a
- Coût de bâtiments et foncier	84 -	94 -	84 -	80 -	80 -
- Frais d'élevage	52 -	47 -	45 -	52 -	44 -

Sources : CER France Savoie et Haute-Savoie, Moyenne années 2007 à 2010

Lettres a, b, c : différences de moyenne significatives (P<0,05). Le signe - indique des différences non significatives.

(*) Charges totales avec amortissements et charges sociales, hors rémunération du travail des exploitants; Les coûts de mécanisation et de bâtiment intègrent les amortissements.

- **Analyse par système : quels liens entre fonctionnement et résultats économiques ?**

➔ **Classe 1 : GAEC à « faibles résultats économiques »**

Ces exploitations ont en général des bâtiments récents et fonctionnels, mais ont fait le choix de rester en système foin en balles rondes. Elles ont un peu plus souvent que les exploitations des autres classes des contraintes liées à l'éclatement du foncier. La productivité du travail est en moyenne plus

faible que pour les GAEC de la classe 2 (140 000 l. / UTH contre 160 000 l./UTH) mais la variabilité est importante et la différence n'est statistiquement pas significative.

Globalement, il semble que ces exploitations misent moins que les exploitations des autres classes sur le pâturage et l'herbe pour l'alimentation du troupeau (notamment faible place du pâturage au printemps). Elles ont en parallèle un système fourrager un peu plus intensif (5600 l. lait par ha de SFP), en lien avec des surfaces disponibles plus faibles. La part de prairies temporaires dans l'assolement est importante.

Leur système d'alimentation vise plus souvent que dans les autres classes à obtenir un niveau de production par vache important, mais celui-ci n'est pas toujours réalisé. Les apports de concentrés sont importants mais ils ne sont pas toujours ajustés individuellement au niveau de production des vaches laitières. Quatre exploitations disposent d'une mélangeuse.

Enfin, ces exploitations prennent assez peu de congés ou de weekends pour des GAEC.

> Un système avec des faiblesses en termes de cohérence et des revenus décevants, dus à une faible efficacité économique, ce qui révèle une situation préoccupante. Parmi ces exploitations, plusieurs (3/8) envisagent de réaliser des changements et/ou souhaitent améliorer leurs résultats économiques. Aucun des exploitants ne dit souhaiter maintenir le système existant.

➔ **Classe 2 : GAEC à « bons résultats économiques »**

Ces exploitations disposent de bâtiments anciens modernisés et bénéficient de surfaces plus importantes en comparaison à la classe 1 (20 ha de plus, en particulier des prairies permanentes). Elles ont un système fourrager moins intensif à la surface (4000 l. lait / ha SFP), mais ont un niveau de production par vache supérieur, même s'il ne s'agit pas d'une priorité affichée par les éleveurs.

Sur l'alimentation, l'objectif des éleveurs est le plus souvent de fournir une ration de base de bonne qualité en valorisant les fourrages de l'exploitation. Leur système fourrager repose sur du foin séché en grange et l'épi de maïs. Le pâturage des vaches laitières au printemps peut être important ou non. Les apports de concentrés sont importants et systématiquement distribués de manière individualisée (DAC).

La stratégie de mécanisation se traduit par un nombre de tracteur limité, une puissance limitée (moins de 3 CV /ha) et une utilisation assez faible. Le renouvellement est important.

Dans toutes ces exploitations, les weekends sont pris systématiquement ainsi que des vacances dans 4 cas sur 7.

> Un système misant davantage sur les fourrages et l'herbe, dont le système fourrager apparaît cohérent et avec un fonctionnement technique efficace (par exemple, elles atteignent toutes, voire dépassent, leur quota chaque année). Malgré des annuités aussi importantes que pour la classe 1, la bonne efficacité économique permet d'obtenir de bons revenus. Ces éleveurs sont plus nombreux (4/7) à déclarer rechercher le maintien de leur système actuel.

➔ **Classe 3 : « individuels productifs et efficaces »**

Dans ces exploitations individuelles et de taille importante la productivité du travail est forte (170 000 l. lait par UTH).

Le système fourrager repose essentiellement sur l'herbe (pas d'ensilage d'épi pour six d'entre elles). Les prairies permanentes représentent les trois quarts des surfaces en herbe. Elles pratiquent le séchage en grange le plus souvent. Elles ne sont pas autonomes chaque année.

Pour la mécanisation, le nombre de tracteurs est important et ils sont fortement utilisés (nombre important d'heures de tracteur par UTH par an). Par contre leur renouvellement est assez faible.

La charge de travail est importante et presque toutes les exploitations bénéficient de l'appui d'une MO bénévole (familiale notamment). Pour 3 d'entre elles, le fonctionnement de l'exploitation serait difficile en l'absence de celle-ci. Les WE sont assez peu pris par les exploitants (3/7).

> Un système qui obtient de bons revenus grâce à une bonne efficacité et une productivité importante, ce qui permet de faire face à des annuités importantes.

Par contre, ce système nous semble présenter des fragilités et/ou être plus risqué, car le plus souvent « tout repose sur une personne »: chaque UTH doit faire face à une charge de travail et à un endettement importants. Ce système repose sur une bonne maîtrise technique mais aussi une charge de travail importante ; cela ne risque-t-il pas de poser des difficultés au moment de la transmission des exploitations ?

A ce titre, peu d'éleveurs de ce groupe disent avoir pour objectif le simple maintien du système existant et presque tous ont pour objectif d'augmenter leur revenu, qui est déjà plutôt élevé.

➔ **Classe 4 : exploitations individuelles, de petite dimension et peu endettées**

Ces exploitations sont de petite dimension, avec en général un foncier favorable et une faible productivité du travail. Il s'agit d'exploitations en croisière ou en fin de carrière. La main d'œuvre est peu importante (1,3 UTH en moyenne) et les exploitations font presque toujours appel à de la main d'œuvre bénévole.

Leur système fourrager est peu intensif (< 4000 l. lait par ha SFP) et repose sur l'herbe (pas d'épi de maïs) récoltée en balles rondes ou avec séchage en grange. Les trois quarts des surfaces en herbe sont des prairies permanentes.

On peut ensuite distinguer deux cas de figures dans cette classe d'exploitations :

- Les exploitations au **régime du forfait** (3 exploitations), malgré une faible productivité du travail (116000 l. lait / UTH), obtiennent de très bons résultats économiques (revenu disponible supérieur à 25 k€ / UTH f) grâce à une très forte efficacité (EBE / produits de 50 %) et à des annuités très faibles. Il s'agit de systèmes très économes, avec des coûts d'alimentation et de mécanisation très bas. Toutefois, pour deux exploitations sur trois, les bâtiments sont anciens (à l'attache) et elles font toutes appel à une main d'œuvre bénévole, sans laquelle le fonctionnement de l'exploitation serait difficile.

> Des systèmes de petite dimension, économes, avec une très forte efficacité économique et permettant une rémunération du travail importante. Ces exploitations cherchent à limiter au maximum les charges et les investissements, ce qui est cohérent avec le régime fiscal du forfait qui limite la production. Pour deux d'entre elles, cette stratégie semble une réponse à un contexte de foncier contraint par l'urbanisation, limitant le développement de l'exploitation. Les conditions de reproductibilité d'un tel système ne semblent ainsi pas acquises : bâtiments peu modernisés (2/3), besoins importants en main d'œuvre bénévole (3/3). Pour une d'entre elles, il s'agit d'un choix délibéré de recherche de valeur ajoutée, associée à une valorisation en circuits courts dans le cadre de l'agriculture biologique.

- Les exploitations au **régime du réel** (4 exploitations) dégagent des revenus moyens à faibles (faible efficacité économique et des annuités non négligeables). Par contre, il semble que le revenu n'apparaît pas comme un objectif prioritaire de ces exploitations ; leur objectif pour la gestion de l'exploitation étant à chaque fois le maintien du système existant. Elles ne cherchent pas à faire leur quota (2) ou n'y arrivent pas (2). Les charges de productions sont très élevées, notamment les charges de mécanisation.

> Des systèmes de petite dimension qui ont des annuités élevées au regard du volume de lait produit et une faible efficacité économique. Malgré de faibles rémunérations certains s'en disent satisfaits. Une interrogation reste quant à la transmission de ce type d'exploitation.

4. Enseignements : que retenir à ce stade ?

> Les exploitations de la zone IGP Tomme Emmental présentent une diversité de résultats économiques importante, mais aussi une certaine diversité en termes de système et de fonctionnement d'exploitation.

> L'analyse des résultats économiques sur l'ensemble de la population des exploitations adhérentes aux CERFrance 73 -74 montrent que les écarts de revenus s'expliquent d'abord par **l'efficacité économique** (EBE / produits), la capacité à générer de l'EBE. La stratégie d'investissement et la structure de l'exploitation (volume de lait et productivité du travail) jouent également un rôle, mais dans une moindre mesure à l'échelle de la population. Pour ces deux derniers facteurs, c'est surtout le rapport entre niveau d'annuités et le volume de lait produit qui a un effet sur les revenus.

On observe également qu'il existe **différentes voies** pour obtenir de bons résultats économiques. Ainsi, des exploitations alliant une forte productivité du travail et des annuités assez importantes, ou à l'inverse une productivité limitée mais des annuités faibles, obtiennent de bons revenus (avec à chaque fois une bonne efficacité économique).

> Les enquêtes réalisées sur 29 exploitations ont permis d'identifier **quatre types d'exploitation** ayant un fonctionnement relativement distincts et qui obtiennent des résultats économiques assez différents. L'analyse du fonctionnement et des pratiques dans chacune des classes semblent indiquer l'importance de la **cohérence du système d'exploitation** dans son ensemble pour obtenir une bonne efficacité économique et un bon niveau de revenu.

En particulier, la cohérence du **système fourrager et d'alimentation des vaches** semble un facteur important pouvant expliquer les écarts de revenus. Il s'agit en tout cas d'une différence assez marquée entre les exploitations de la classe 1 (à revenus modestes) et de la classe 2 (à revenus élevés), alors qu'il s'agit dans les deux cas de systèmes proches (GAEC à 400 000 l. lait en zone IGP Tomme Emmental de Savoie).

> L'analyse sur les 29 exploitations enquêtées confirme le constat précédent qu'il existe plusieurs voies permettant d'obtenir un bon revenu : on retrouve ceux-ci aussi bien dans des GAEC, des exploitations individuelles, de dimension importante ou non. Par contre, au-delà des résultats économiques, ces quatre types de systèmes ont chacun leurs propres **atouts et contraintes** ou fragilités. Ainsi, les exploitations individuelles de grande dimension (classe 3) obtiennent de bons revenus, mais au prix d'une charge de travail et d'un niveau d'endettement par actif qui les rendent peut-être fragiles. A l'inverse, si les GAEC de la classe 2 obtiennent de bons résultats économiques, tout en permettant du temps libre, cela nécessite le maintien d'une bonne entente entre associés.

Ainsi tous les systèmes pour lesquels on observe de bons résultats économiques ne sont pas nécessairement reproductibles (exemple des exploitations au forfait de la classe 4).

En cela, les revenus modestes d'une partie des exploitations en GAEC enquêtées (classe 1) sont préoccupants car il s'agit a priori d'un type d'exploitation voué à se développer (partage du travail et agrandissement des exploitations) et la recherche des voies pour améliorer leurs résultats économiques constitue ainsi un enjeu important.

Liste des abréviations

EBE : Excédent Brut d'Exploitation
GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
Ha : hectare
IGP : Indication géographique protégée
SAU : surface agricole utile
SFP : Surface fourragère principale
UTH : Unité de travail homme
UTHF : Unité de travail homme familiale
VL : vache laitière
WE : weekend

Les travaux du GIS Alpes Jura bénéficient du soutien financier des membres du GIS, et de celui de la Région Rhône Alpes, de l'Union Européenne et du ministère de l'Agriculture



Programme de recherche-développement

GIS Alpes Jura
40 rue du Terraillet – 73190 Saint-Baldoph
04 79 70 77 77